

Drogue dans les écoles : 527 p.-v. en six mois

Le cannabis est la drogue la plus détectée

Les écoles sont-elles devenues des lieux où l'on consomme du cannabis ? Selon les chiffres fournis à la Chambre par le ministre de l'Intérieur, 527 p.-v. ont été dressés en la matière sur le premier semestre 2014. Du côté des associations, on nuance fortement ces chiffres.

Mon ado consomme-t-il du cannabis après les cours ou durant la récréation ? Interrogé récemment en commission à la Chambre par le député CD&V Franky Demon, le nouveau ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA) a divulgué des chiffres sur cette problématique. « Selon les chiffres les plus récents, 527 procès-verbaux concernant des faits de drogue dans les établissements scolaires ont été établis au cours du premier semestre 2014 », a précisé Jan Jambon. « Pour l'année 2013, ils étaient au nombre de 916. » Le ministre a ajouté que la drogue « dont il est le plus souvent question » dans ces p.-v. est le cannabis. Or, si l'on divise ce

chiffre par le nombre de jours scolaires que comporte le premier semestre 2014 (108), on arrive à une moyenne de 4,8 p.-v. par jour. Un chiffre choc impressionnant que les experts du secteur veulent toutefois relativiser. « Les chiffres complets de l'année 2012 montrent qu'en 157 opérations de police dans les écoles, on a saisi 293 grammes de marijuana, 66 grammes de hashich et 2 grammes d'amphétamines et 2 grammes d'extasy », précise Antoine Boucher de l'ASBL Infor-Drogues. « C'est relativement peu par rapport au nombre d'interventions policières dans les écoles. »

LA CONSOMMATION STAGNE

« Les rapports sur la consommation de drogue chez les jeunes montrent d'abord que l'alcool est beaucoup plus consommé que le

cannabis », nous précise Antoine Boucher. « Entre les années 90 et le milieu des années 2000, les études ont montré une hausse du cannabis chez les jeunes ainsi qu'une diminution de l'âge de la première consommation. Mais depuis une bonne dizaine d'années, on n'observe plus de gros changements. »

En matière de cannabis, certains avancent que les écoles peuplées d'élèves issus de milieux plus « sensibles » sont plus exposées au cannabis. « Grosso modo, il n'y a pas de grosses différences entre les milieux et les écoles. C'est que la consommation de cannabis est forcément liée à la représentation qu'on en a. C'est lié à la transgression ou encore à la confrontation avec l'autorité », précise Antoine Boucher. « Nous avons certes remarqué une forte consommation

de cannabis dans les écoles artistiques car il y a, culturellement, une représentation du cannabis qui favoriserait la créativité. »

Notons enfin qu'en 2010, l'étude internationale « Santé et bien-être des jeunes HSBC » montrait que 4,9 % des jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire en Communauté française consommaient du cannabis au moins une fois par semaine, soit un ado sur 20. ■

GUILLAUME BARKHUYSEN

916
procès-verbaux
concernaient la
drogue dans les
écoles en
2013

CE QU'EN PENSENT LES EXPERTS...

Les fouilles dans les écoles dénoncées !

Selon Infor-Drogue, les fouilles organisées dans les écoles sont parfois à la limite de la légalité, notamment lorsque la police ne dispose pas d'un titre légal pour pénétrer dans l'école. Et elles peuvent s'accompagner d'effets dévastateurs sur les élèves. « Il apparaît clairement que les campagnes antidrogue menées dans les écoles à grand fracas

(...) consistant à pratiquer de manière collective des reniflages et des fouilles systématiques sur les élèves s'inscrivent en violation flagrante du prescrit légal », estime Infor-Drogues dans une publication récente. « Même si la direction de l'école le demande, la police ne devrait donc pas accepter d'effectuer ce type d'opération. » ■